

Nord Info et Voix des Mille-Iles > Actualités

Blainville se démarque au niveau de la collecte sélective



[Valérie Maynard](#)

Publié le 16 avril 2015

Blainville vient de remporter les honneurs en décrochant le prix Amélioration de la performance, dans la catégorie «plus de 25 000 habitants». Cet honneur, décerné par Tricentris, vise à souligner le travail des municipalités membres et de leurs citoyens au niveau de la collecte sélective sur leur territoire.

La mesure est prise selon le tonnage de matières recyclables acheminées aux centres de tri. Membre de Tricentris depuis 1998, Blainville a envoyé au centre de tri, en 2014, 5 635 tonnes de matières recyclables. Ses résidants ont récupéré en moyenne 101 kg de matières recyclables, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2013. «*Cette reconnaissance renforce sans contredit le modèle de ville verte que nous souhaitons pour Blainville*», s'est réjoui le maire Richard Perreault.

Soulignons que le prix Amélioration de la performance est annuellement remis à trois municipalités qui se sont démarquées dans leur catégorie respective, déterminée selon le nombre d'habitants, soit «*5 000 habitants et moins*», «*de 5 000 à 25 000 habitants*» et «*25 000 habitants et plus*».

Banc de béton

Un cadeau accompagne les honneurs et Tricentris offrira à Blainville un banc de béton incorporant un additif cimentaire fabriqué à partir de verre récupéré et fabriqué par Jansen Industrie, une entreprise de Blainville. «*Ce banc est extrêmement durable, pratiquement indestructible et valorise en plus le verre récupéré par la collecte sélective. Il sera livré au cours des prochaines semaines*», a ajouté le maire.

Lourd de 2 600 livres, ce banc de béton compte parmi la ligne de mobilier urbain récemment lancé par l'entreprise blainvilloise. D'une valeur de 2 500 \$, chaque banc est composé d'un mélange de béton et de poudre de verre recyclé (entre 20 % et 30 %) et contient l'équivalent de 233 bouteilles de verre, autant de bouteilles qui ne se retrouvent pas au site d'enfouissement.

Leur installation ne nécessite aucun ancrage et vu leur poids, ils sont pratiquement indélogeables.

C'est aussi à Jansen Industrie que l'on doit le premier mur antibruit au Québec construit avec des blocs de béton composés en partie de poudre de verre recyclé. Aménagé en bordure de l'autoroute 20, à Boucherville, le mur compte 230 blocs de béton auxquels 25 tonnes de poudre de verres recyclé ont été ajoutées, soit l'équivalent de 53 000 bouteilles.